

Conseil de la Vie Sociale



06 novembre 2025

ORDRE DU JOUR

- Nouveaux représentants des familles
- Adoption du PV de la séance du 26/06/2025
- Questions et retours des résidents et des proches
- Question d'une représentante du personnel
- Finances 2025-2026 et proposition d'un prix de journée pour 2026
- Projet d'Établissement :
 - ➔ *Avis sur les objectifs proposés par le groupe de travail du 30/10/2025*
- Amélioration de la qualité du service rendu :
 - ➔ *Publication des résultats de l'Évaluation HAS*
 - ➔ *Réclamations enregistrées depuis le 19/06/2025*
- Hébergement et prestations :
 - ➔ *Expérimentation d'une organisation en 12 heures à l'EHPAD de Montjean/Loire*
 - ➔ *Ouverture expérimentale d'un accueil de nuit (ADN)*
 - ➔ *Informations travaux*
 - ➔ *Projet d'aménagement extérieur à La Possonnière*
- Informations et questions diverses

NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DES FAMILLES

 06/25 : l'EHPAD *Landeronde* n'a plus de représentant titulaire + absence de suppléant pour 3/4 sites.

Appel à candidature



5 candidatures reçues :

- *Titulaire pourvu à La Possonnière*
- *Suppléant pourvu à Montjean*
- *Élections à Champ tocé*

	Titulaires	Suppléants
Les Hauts du Château	M. Fernand CHAUDET	<i>Mme Isabelle GOURDON</i> <i>Mme Marie-Pierre MANCEAU</i>
Landeronde	 M. Roland FARDEAU	1 siège vacant
Le Havre Ligérien	Mme Marie BOUREAU	<i>M. JEANNIN</i>
Art&Loire	Mme Yolaine LIVOIREAU M. Xavier DOINEAU M. Guy RESPONDEK	<i>Mme Marie-Renée RENOU</i> <i>Mme Marie GUILMIN</i> <i>M. Michel ONILLON</i>

Adoption du procès-verbal de la séance du 26/06/25

(PV transmis le 23/10/2025)

Questions/Retours des résidents

Questions transmises par les animateurs suite aux rencontres
avec des résidents et tour de table en séance

RETOURS DES RÉSIDENTS DE LA POSSONNIÈRE

Activités :

- 😊 Nombreuses sorties cet été (*pêche, pique nique, goûter extérieur, petit train...*)
- 😊 Rencontres avec les résidents de St Georges : nous apprenons à nous connaître et aimons beaucoup les recevoir ou allez chez eux (*jeux, repas, olympiques, loto, musique, pétanque*)
- 😊 Ateliers bricolage pour le marché de Noël.

Le repas rose à l'occasion d'octobre rose a été apprécié.

Le personnel est très agréable.



Nous allons avoir un bel extérieur, nous avons hâte de le voir fini.

Marché de Noël le 19/12 :
Nous espérons que vous viendrez nous voir.

RETOURS DES RÉSIDENTS DE MONTJEAN

La réunion a été menée avec la participation de Marilyne, référente Humanitude et représentante suppléante du personnel au CVS.

Questionnements généraux :

- **Restauration** : rien à redire, les remplacements sont grandement appréciés en cas de non-goûts.
- **Aménagement des locaux et environnement** : pas de suggestion. Nous utiliserons plus régulièrement l'espace terrasse proche du bureau de la direction pour des repas en extérieur aux beaux jours.
- **Sorties** : les résidents entendent et comprennent qu'il est difficile d'organiser des sorties (éloignées) toutes les semaines. Les raisons : sortie qui ne plaît pas à tout le monde, limite du véhicule et des accompagnants, absence de l'animateur pour le reste des résidents. Nécessité d'avoir un équilibre.
- **Messe** : revue de la fréquence, toutes les 3 à 4 semaines.

RETOURS DES RÉSIDENTS DE MONTJEAN

Lecture de suggestions adressées au CVS* :

- « *Lors des congés ou absences prolongées de l'animateur, il serait souhaitable qu'un remplaçant assure la continuité des activités.* »

Un remplacement complet de l'animateur sur sa période de congés est bien sûr souhaité par l'ensemble des résidents.

La principale problématique est financière, mais il est également difficile de recruter et de former des animateurs remplaçants pour trois semaines.

- « *Pour renforcer la sécurité, l'installation d'un système d'appel d'urgence ou de téléphones d'alarme dans chaque aile à l'étage permettrait d'alerter rapidement le personnel en cas de chute. Il pourrait aussi être envisagé d'équiper certains résidents autonomes avec des télésalarmes portatives.* »

Les résidents conviennent qu'il serait intéressant d'installer un système d'appel d'urgence accessible à tous à proximité des petits salons.

Chaque chambre dispose d'un système d'appel, soit à moins de 4 m de toute position à l'étage.

* Adressées par Marc JEANNIN, représentant suppléant des familles, EHPAD de Montjean/Loire.

RETOURS DES RÉSIDENTS DE MONTJEAN

Lecture de suggestions adressées au CVS* :

- « *La mise en place d'un tableau d'affichage hebdomadaire visible (par exemple à l'entrée de la salle à manger) permettrait à tous les résidents d'être mieux informés des activités et d'y participer plus facilement.* »

Les résidents ne ressentent pas la nécessité de disposer d'un planning hebdomadaire. Ils demandent cependant à l'animateur de l'inscrire à l'entrée de la salle à manger, sur un tableau près de l'affichage dynamique, qui dispose aussi de l'activité du jour.

Ce point sera traité directement par l'animateur, qui rappelle par ailleurs aux résidents qu'ils peuvent lui proposer des idées, comme certains le font déjà, d'activité qu'ils souhaiteraient faire.

- « *Les familles et résidents souhaiteraient qu'il soit possible d'organiser davantage de sorties encadrées par l'animateur (marché local, cinéma, lieux culturels) afin d'encourager l'ouverture et le lien social.* »

Cf. diapositive précédente.

RETOURS DES RÉSIDENTS DE MONTJEAN

Lecture de suggestions adressées au CVS* :

- « *Il serait opportun qu'une sage-femme puisse intervenir ponctuellement pour des consultations gynécologiques auprès des résidentes, comme le font déjà les kinésithérapeutes et médecins traitants.* »

Les résidentes présentes ne trouvent pas utile l'intervention d'une sage-femme : les médecins et infirmiers, informés de problématique gynécologique, prennent sans problème les rendez-vous adéquats. Cependant, il serait bien de trouver des audioprothésistes et opticiens pour des entretiens et petites réparations.

Les demandes des résidents sont entendues par la coordinatrice des soins. Des opticiens se sont déjà déplacés sur les sites sur appel des familles ou de l'équipe. Leurs prestations sont à la charge du résident. L'établissement ne peut par ailleurs pas contraindre un professionnel libéral à se déplacer.

RÉSIDENTS DE SAINT GEORGES

RÉSIDENTS DE CHAMPTOCÉ



Il n'a pas été possible
de réaliser les rencontres
préparatoires sur ces sites.

Retour à chaud ?

Questions/Retours des représentants des familles

Questions transmises le 30/10/25
suite à la rencontre préparatoire du 30/10/25

QUESTION TRANSMISE LE 30/10/2025



Quand le poste d'animateur(ice) à la Résidence *Les Hauts du Château* sera-t-il pourvu ? Critères et modalités ? Cela pose aussi globalement la question de l'animation sur l'ensemble des sites, en lien avec la diminution des postes lors de l'arrivée des résidents de Savennières à St Georges/Loire.

Une annonce a été publiée sur des réseaux professionnels dès que le départ de l'animatrice a été connu. Les critères et modalités sont consultables sur le site Internet des Ligériennes :

<https://lesligeriennes.fr/offre/animateur-animatrice-h-f/>

La procédure de recrutement suit son cours. Les animateurs des autres sites se relaient cette semaine pour assurer une continuité de présence.

Le maintien des 2 postes d'animateurs existants déjà sur le site Art&Loire après le déménagement n'a pas d'incidence sur l'animation à Champtocé car il n'existe pas de remplacement entre ces deux sites.

QUESTIONS TRANSMISES LE 30/10/2025



En termes de communication, ne serait-il pas préférable de contacter en cas de besoin le référent médical ou familial par SMS ou appel téléphonique, plutôt que de laisser des messages écrits dans les chambres des résidents ?

Les SMS ne sont pas possibles car les personnels n'ont pas de téléphone portable professionnel. La question est complexe car certaines familles ne souhaitent pas être contactée par téléphone. L'écrit sur le cahier permet de s'assurer que l'information est transmise.



Des familles n'ont pas connaissance aujourd'hui du référent professionnel de leur proche. Serait-il possible de remédier à ce constat ?

La méconnaissance du référent soignant est effectivement une problématique identifiée lors des échanges avec les familles et confirmée par les dernières enquêtes de satisfaction.

Ce point fait l'objet d'un objectif dans le Projet d'Établissement 2026-2030 et sera évoqué au prochain CoPil Humanitude.

Question d'une représentante du personnel

QUESTION TRANSMISE LE 17/09/2025

« Je me permets de vous adresser ce message de la part de plusieurs soignants de STG qui m'ont interrogé sur une problématique récurrente : ils souhaitent rappeler aux familles l'importance de mettre à disposition de leur proche tout le nécessaire pour les soins d'hygiènes (savon, shampoing, rasoir, etc.) et d'en assurer le renouvellement. Est-il pertinent de passer ce message par l'intermédiaire du CVS ? »

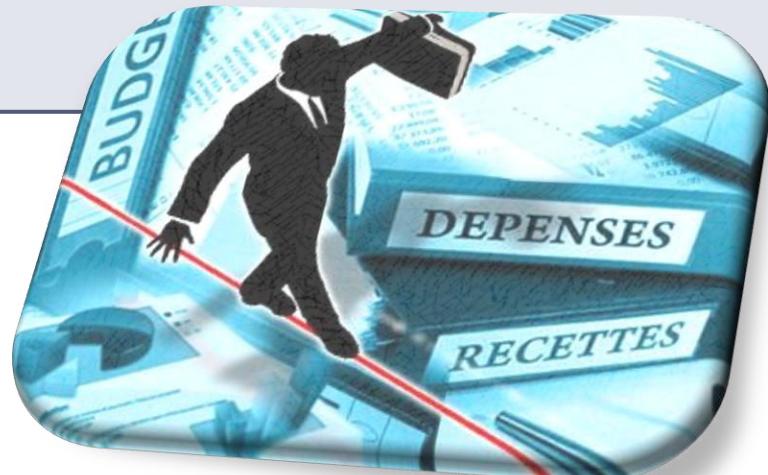
Maryline BRANCHEREAU



Mail de Mme MORIN envoyé à l'ensemble des référents familiaux
des Résidences *Les Ligériennes* le 30/09/2025

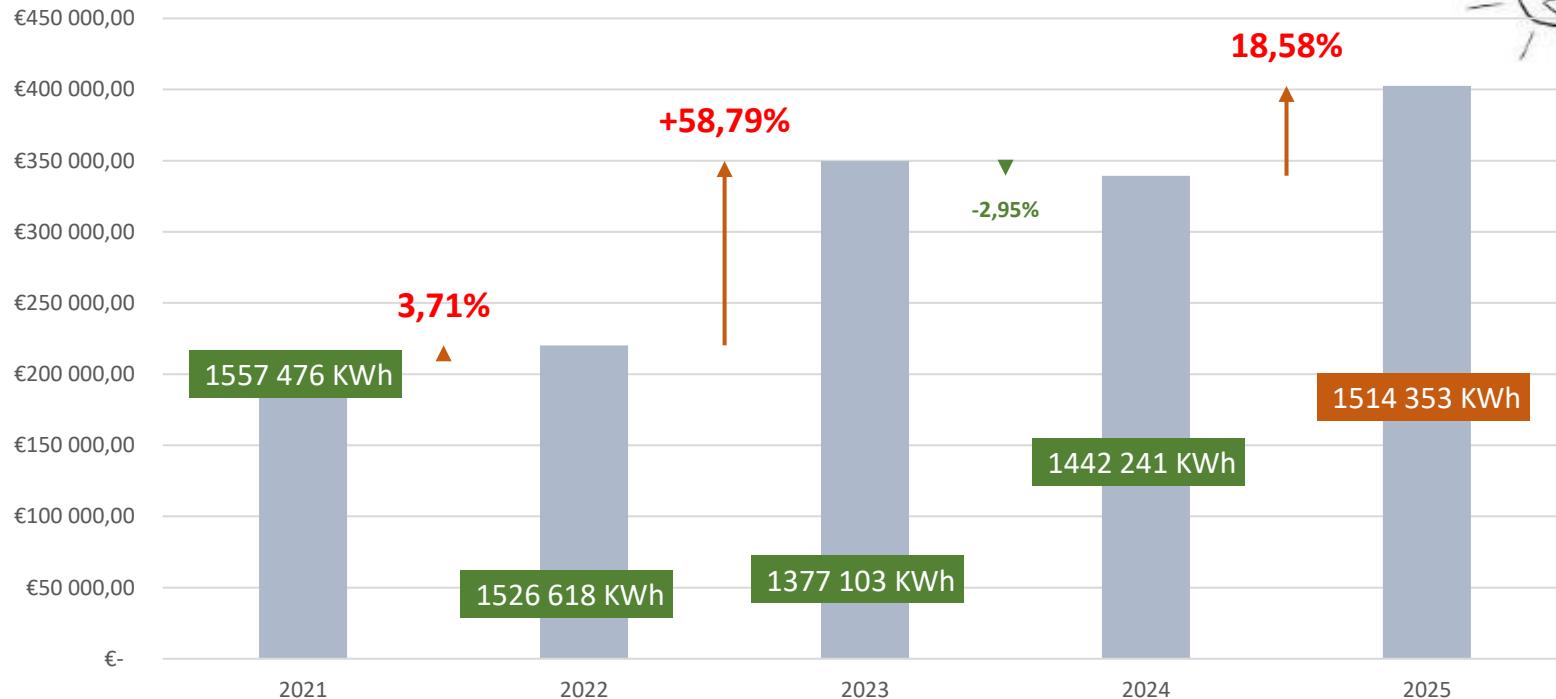
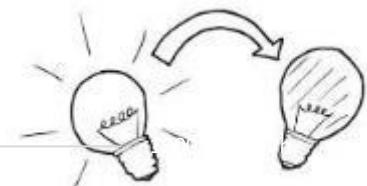
« Bonjour Madame, Monsieur,
Afin d'assurer le bien-être et le confort des résidents, je vous rappelle que
l'approvisionnement en produits d'hygiène personnels (savon, dentifrice, shampoing,
coton tiges...) reste à la charge des résidents.
Je vous remercie donc de veiller régulièrement au renouvellement de ces articles pour
vos proches, afin qu'ils ne viennent pas à manquer. En cas de doute sur les besoins
actuels, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe soignante, qui pourra vous indiquer
ce qui doit être complété.
En vous remerciant par avance pour votre compréhension et restant à votre disposition
si nécessaire. »

FINANCES 2025



PRINCIPALES DÉPENSES 2025

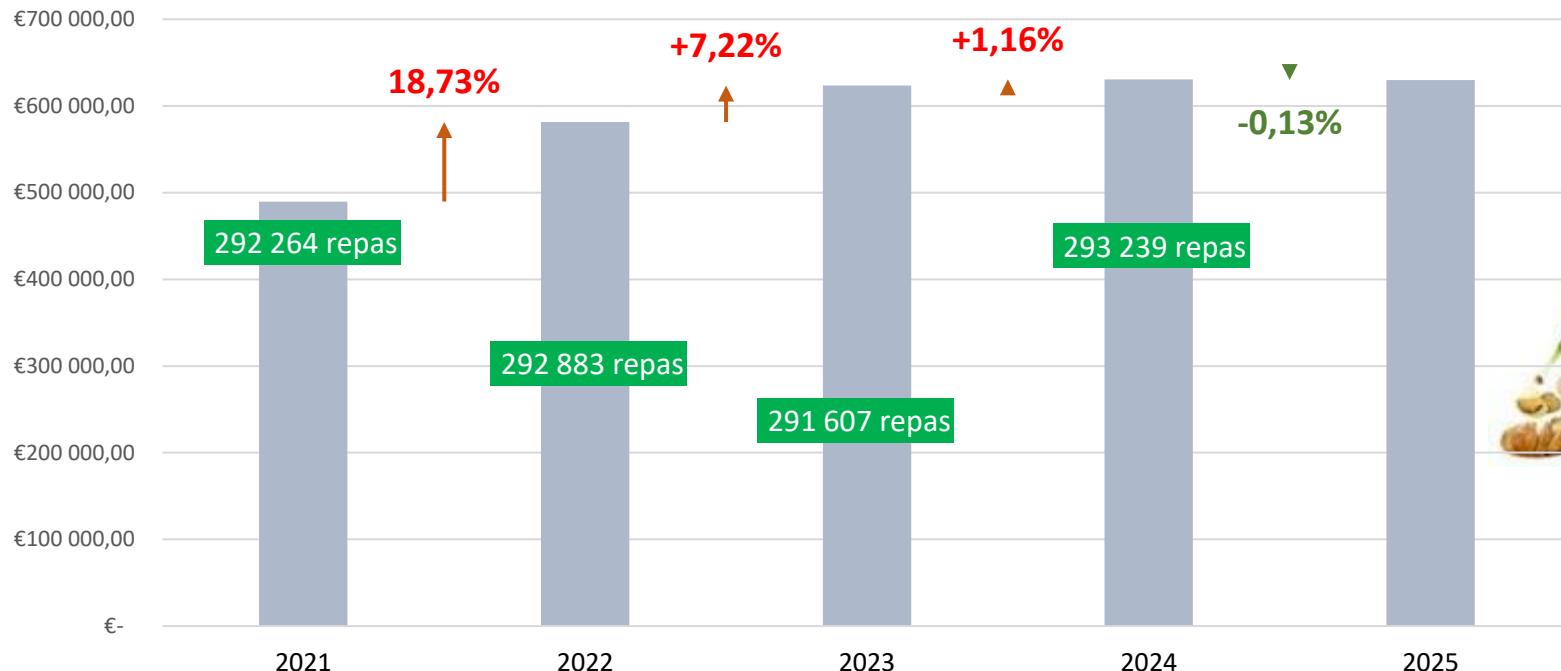
Résidences Les Ligériennes
Evolution des dépenses d'électricité depuis 2021



ELECTRICITE	Montants ERRD	Ecarts
2021	212 398,73 €	
2022	220 280,60 €	7 881,87 €
2023	349 773,37 €	129 492,77 €
2024	339 459,49 €	- 10 313,88 €
2025	402 533,78 €	63 074,29 €

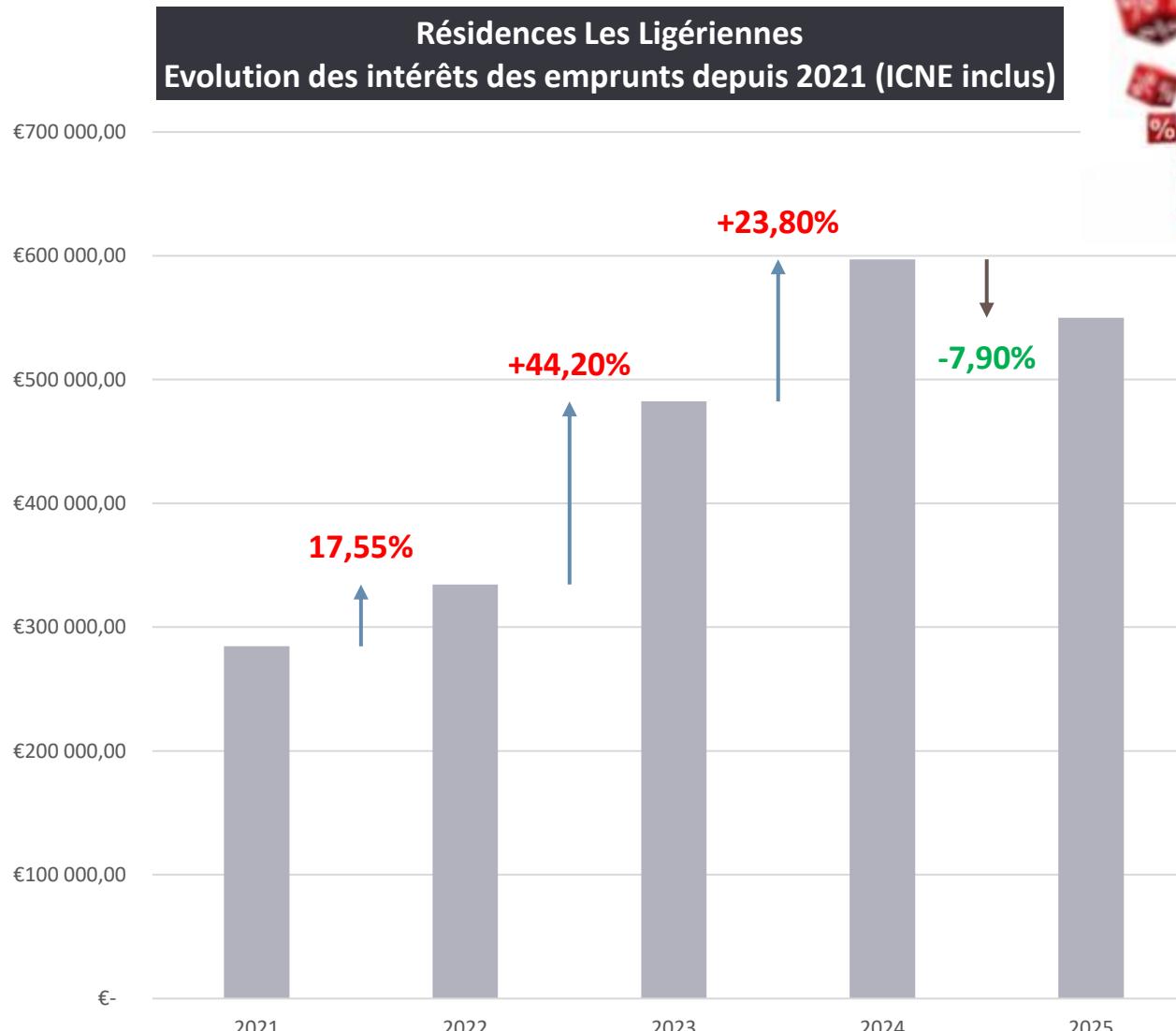
PRINCIPALES DÉPENSES 2025

Résidences Les Ligériennes Evolution des dépenses d'alimentation depuis 2021



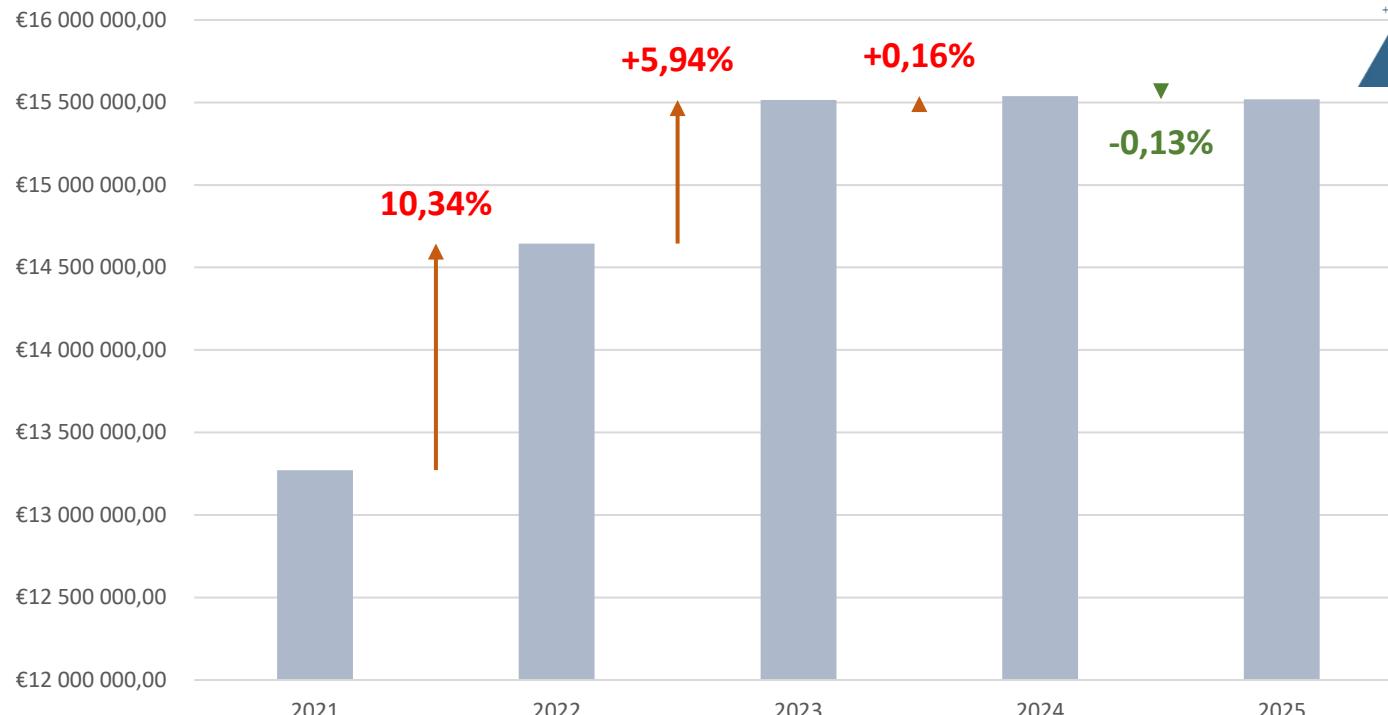
	Montants ERRD	Ecarts
2021	489 729,51 €	
2022	581 476,15 €	91 746,64 €
2023	623 441,10 €	41 964,95 €
2024	630 666,84 €	7 225,74 €
2025	629 861,64 €	- 805,20 €

PRINCIPALES DÉPENSES 2025



PRINCIPALES DÉPENSES 2025

Résidences Les Ligériennes Evolution des dépenses de personnel depuis 2021



GROUPE 2	Montants ERRD	Ecarts	% d'évolution
2021	13 272 093,62 €		
2022	14 644 901,43 €	1 372 807,81 €	10,34%
2023	15 514 486,54 €	869 585,11 €	5,94%
2024	15 538 900,17 €	24 413,63 €	0,16%
2025	15 519 323,50 €	- 19 576,67 €	-0,13%

EPRD 2025 – Résultat prévisionnel

RÉSULTAT D'EXPLOITATION BRUT

(sans reprise de provisions exceptionnelles, crédits non reconductibles, CRT)

	Montant des dépenses	Montant des recettes	Résultats	% du résultat sur le total des recettes	Déficit /lits
2019	14 940 144,28 €	15 017 801,71 €	77 657,43 €	0,52%	240,43 €
2020	16 131 333,09 €	16 027 618,85 €	- 103 714,24 €	- 0,65%	- 321,10 €
2021	17 934 643,06 €	17 934 566,88 €	- 76,18 €	0,00%	- 0,24 €
2022	19 639 984,72 €	18 896 079,81 €	- 743 904,91 €	- 3,94%	- 2 303,11 €
2023	21 035 167,78 €	19 372 036,39 €	- 1 663 131,39 €	- 8,59%	- 5 149,01 €
2024	20 891 984,05 €	19 922 838,27 €	- 969 145,78 €	- 4,86%	- 3 000,45 €
2025 Prévisionnel	20 897 844,07 €	20 887 988,62 €	- 9 855,44 €	- 0,05%	- 30,51 €

Pour 2025, on constate une hausse des charges de personnel, principalement dû à l'augmentation de la cotisation retraite Cnracl et à l'absentéisme. Les charges d'intérêts des emprunts diminuent (baisse du taux du livret A), les charges d'électricité et d'alimentation restent relativement stable. Le résultat attendu au 31 décembre 2025 tend vers un équilibre budgétaire, confirmant l'efficacité du plan de retour à l'équilibre.

FINANCES 2026

Proposition d'un prix de journée



EPRD 2026 – Dépenses budget principal

	HEBERGEMENT	DEPENDANCE / SOINS	TOTAL 2026	EPRD 2025
Groupe 1	1 492 208,33 €	510 844,44 €	2 003 052,77 €	2 080 247,41 €
Groupe 2	5 395 513,61 €	10 372 256,50 €	15 767 770,11 €	15 145 432,80 €
Groupe 3	2 992 365,77 €	277 462,08 €	3 269 827,85 €	3 674 327,08 €
DEPENSES	9 880 087,71 €	11 160 563,02 €	21 040 650,73 €	20 900 007,29 €

Les dépenses prévisionnelles 2026 tiennent compte des évolutions suivantes :

- -80K€ correspondant à une baisse du tarif électricité et une baisse des consommations de gaz lié au passage à la chaudière bois au 01/07/2025 ;
- +170K€ correspondant à l'augmentation de 3 points sur la cotisation CNRACL ;
- +230K€ correspondant au début de l'amortissement des travaux d'extension de STG ;
- -160K€ correspondant à la baisse du taux du livret A indexant les intérêts des emprunts ;

EPRD 2026 – Recettes budget principal

	HEBERGEMENT	DEPENDANCE / SOINS	TOTAL 2026	EPRD 2025
Groupe 1	9 058 045,17 €	10 645 850,50 €	19 703 895,66 €	19 429 413,95 €
Groupe 2	743 782,94 €	391 699,38 €	1 135 482,32 €	1 209 600,28 €
Groupe 3	102 753,64 €	98 519,11 €	201 272,75 €	260 993,06 €
RECETTES	9 904 581,75 €	11 136 068,99 €	21 040 650,73 €	20 900 007,29 €

Les recettes prévisionnelles 2026 tiennent compte des évolutions suivantes :

- +230K€ correspondant à l'augmentation du prix de journée de 1.96€ ;
- +37K€ correspondant à la mise à disposition de 50% d'un poste administratif pour le CRT
- +65K€ correspondant aux quotes-parts des subventions de l'extension ;

Hébergement Permanent
99,50% de taux occupation

Hébergement Temporaire
97 % de taux occupation

Accueil de Jour
58 % de taux occupation

EPRD 2026 – Prix de journée

	01/03/2025	01/03/2026	Ecart 2024/2025	
Hébergement permanent	73,65 €	75,61 €	1,96 €	2,66%
Participation forfaitaire	6,10 €	6,10 €		
Prix à la journée	79,75 €	81,71 €	1,96 €	2,46%
	01/03/2025	01/03/2026	Ecart 2024/2025	
Hébergement temporaire 49	73,65 €	75,61 €	1,96 €	2,66%
Ticket modérateur	6,14 €	6,14 €		
Prix à la journée	79,79 €	81,75 €	1,96 €	2,46%
	01/03/2025	01/03/2026	Ecart 2024/2025	
Hébergement temporaire hors dpt	78,19 €	81,61 €	3,42 €	4,37%
GIR 1-2	22,79 €	22,79 €		
GIR 5-6	14,46 €	14,46 €		
Ticket modérateur	6,14 €	6,14 €		

EPRD 2026 – PRIX DE JOURNÉE

	01/03/2025	01/03/2026	Ecart 2024/2025	
Accueil de jour - journée	30,86 €	31,68 €	0,82 €	2,66%
Dépendance	26,65 €	27,36 €	0,71 €	2,66%
Prix à la journée	57,51 €	59,04 €	1,53 €	2,66%
	01/03/2025	01/03/2026	Ecart 2024/2025	
Accueil de jour - demi journée	15,43 €	15,84 €	0,41 €	2,66%
Dépendance	13,32 €	13,68 €	0,36 €	2,70%
Prix à la journée	28,75 €	29,52 €	0,77 €	2,68%

Il est demandé aux membres du CVS un avis sur la proposition de prix de journée 2026

EPRD 2026 – TARIFS DES REPAS

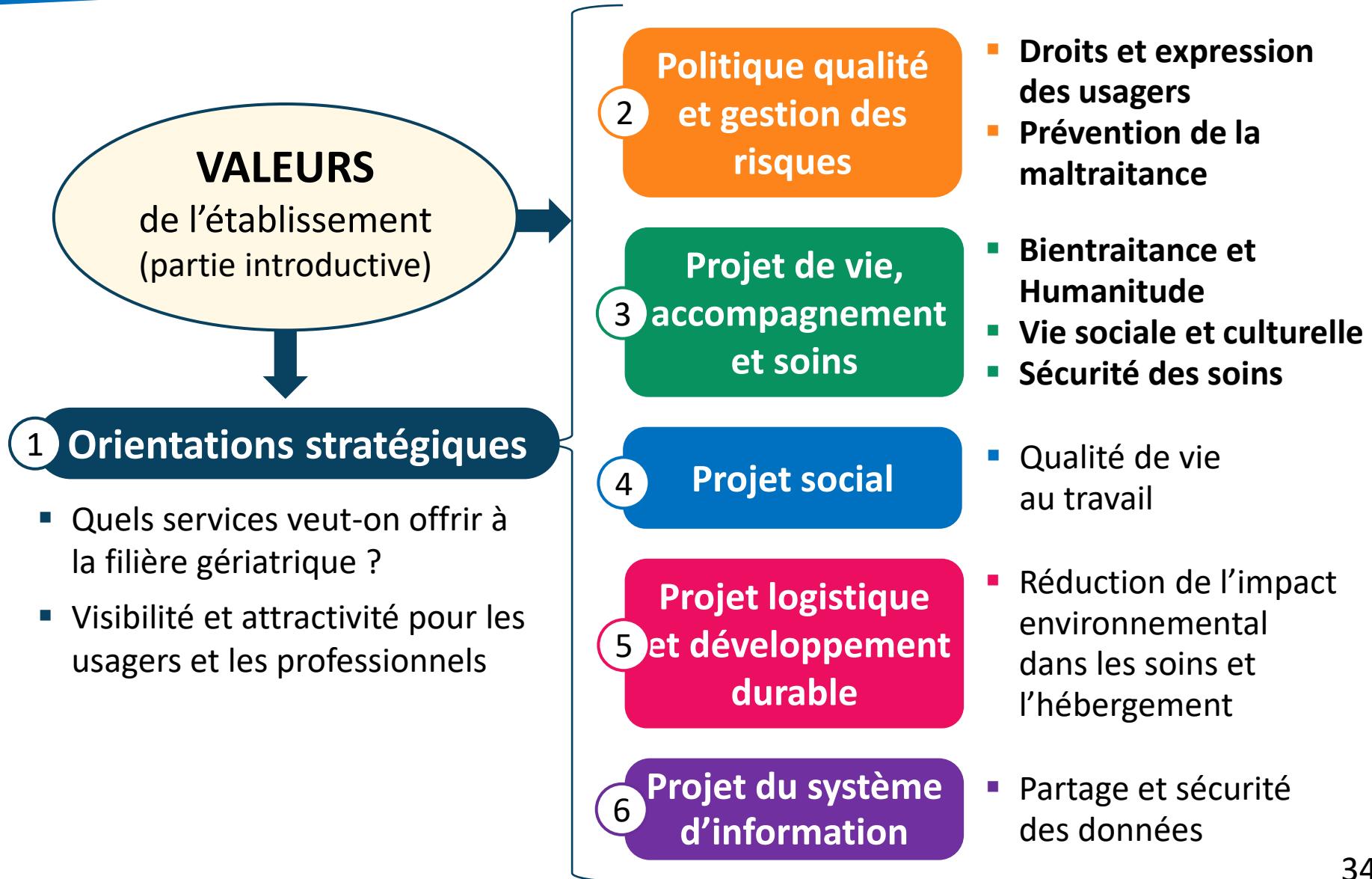
Repas externes	Tarifs 2025	Tarifs proposés pour 2026	
Repas pour les personnes âgées des communes d'implantation	7,08 €	2,66%	7,27 €
Repas demi-journée accueil de jour	7,08 €	2,66%	7,27 €
Repas visiteurs adultes	15,38 €		15,38 €
Repas visiteurs jusqu'à 10 ans	6,15 €		6,15 €
Animation	2,00 €		5,00 €
Repas Personnel	Tarifs 2025	Tarifs proposés pour 2026	
Repas pour les professionnels	4,44 €		4,44 €

Projet d'Établissement

Groupe de travail du 30/06/25



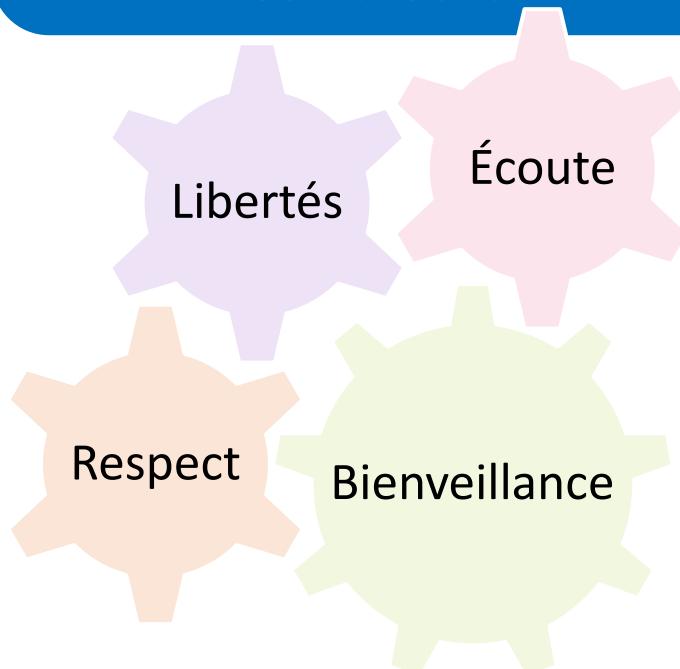
RAPPEL : STRUCTURE DU PROJET 2026-2030



GROUPE DE RÉFLEXION DU 30/10/2025

9 représentants
des résidents et familles
+ 1 bénévole

Travail 1 :
**Mettre du sens derrière
les valeurs**



Travail 2 :
**Partager les attentes
et idées autour
de 5 thématiques**

- Représentativité et écoute des usagers
- Information - communication
- Les droits et libertés du résident
- Vie sociale et culturelle
- Accompagnement - soins

NOS VALEURS : ce qu'il faut retenir

Les libertés, pour nous usagers, cela évoque :

- Des espaces d'intimité, où nous sommes libres d'agir. Notre logement, domicile que nous pouvons personnaliser à notre goût.
- Des espaces ouverts, où l'on peut aller et venir sans contraintes.
- Liberté de choisir ses soins, droit au refus, respect des souhaits.
- Liberté de culte et de croyances...

Cela évoque aussi les contraintes, les limites :

- Sécurité = limite des libertés.
- En EHPAD, nous pourrions dire que « les libertés de chacun s'arrêtent où commence le danger, le refus du risque pour les autres ». Dès lors il faut s'interroger sur ce qui est acceptable ou non pour les proches et pour l'établissement (devoir de protection), mais surtout ne pas oublier ce qui est acceptable pour le résident lui-même.
- Quels moyens mettons-nous pour réduire les limites aux libertés ?
- Comment pouvons-nous communiquer sur les libertés et la prise de risque ?



NOS VALEURS : ce qu'il faut retenir

Le **respect** constitue la pierre angulaire de notre accompagnement.

Il s'exprime d'abord par la reconnaissance du **droit à la différence**, en accueillant chaque personne dans sa singularité, ses choix, son histoire et ses capacités. Dans un contexte où les pathologies et les troubles cognitifs peuvent rendre la relation complexe, le respect guide nos attitudes et nos pratiques au quotidien.

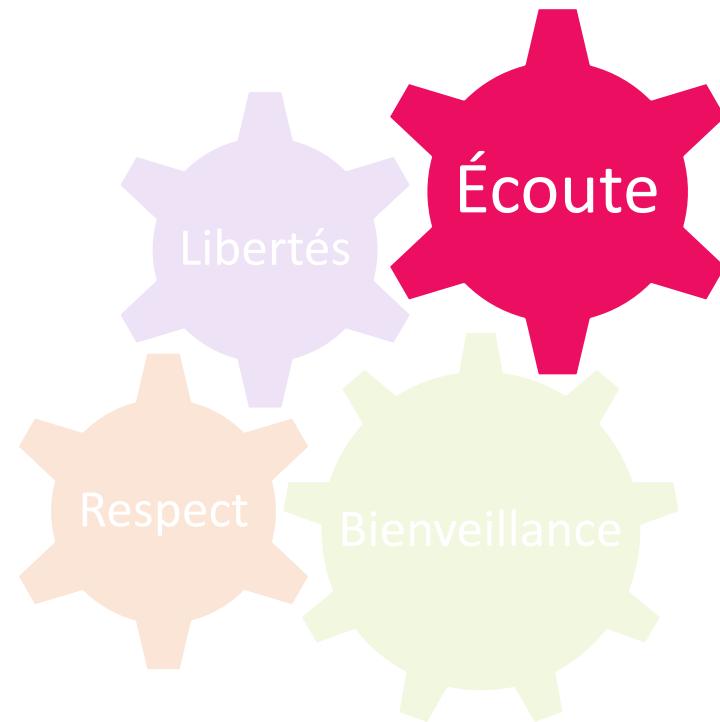
Respecter, c'est aussi **être à l'écoute** – des résidents, des familles, des professionnels et de l'institution elle-même – pour construire ensemble un cadre de vie bienveillant et cohérent.

C'est **valoriser chacun**, reconnaître la place et la contribution de tous, sans faire à la place de, mais **en accompagnant avec attention et empathie**.

Ainsi, le respect, vécu et partagé, fonde la qualité du lien et de la vie au sein de notre établissement.



NOS VALEURS : ce qu'il faut retenir



L'écoute, pour nous usagers, c'est :

- Être **considéré**, être entendu en tant que sujet.
 - De la disponibilité, **du temps donné à l'autre**, avec gentillesse et bienveillance.
 - Du temps avec les soignants, des **moments partagés** et pas seulement un acte à réaliser.
 - De l'attention, une écoute **attentive**.
 - Une manière d'accueillir, une posture.
 - Dans un environnement où tous ne s'expriment pas ou plus verbalement, écouter c'est aussi **observer**, savoir recueillir ce qui n'est pas dit.
-
- Ce n'est pas seulement laisser l'autre s'exprimer mais lui **donner les moyens de s'exprimer** : un espace d'écoute, de rencontre (aussi entre résidents), des outils et supports d'expression.
 - Permettre une expression **éclairée** : donner les clés de compréhension, avoir un langage et des outils adaptés (pictogrammes trop absents dans nos résidences).

NOS VALEURS : ce qu'il faut retenir



La **bienveillance** guide notre manière d'être et d'agir au quotidien.

Elle se traduit par **l'attention portée à l'autre**, par un regard empreint de compréhension, de patience et de respect, quelles que soient les difficultés rencontrées.

Dans un contexte où les pathologies, notamment cognitives, peuvent parfois rendre la relation complexe, la bienveillance demande une **adaptation constante**, un effort collectif pour comprendre les situations vécues et y répondre avec justesse.

Être bienveillant, c'est considérer chaque personne dans sa **globalité**, au-delà des soins, en prenant en compte son bien-être physique, psychique, social et affectif.

C'est aussi veiller à la **qualité des relations** entre résidents, familles et professionnels, dans un climat d'écoute, de confiance et d'humanité.

Ainsi, la bienveillance nourrit chaque geste, chaque attention, et contribue à faire de notre établissement un lieu de vie où chacun se sent reconnu et en sécurité.

REPRÉSENTATIVITÉ ET ÉCOUTE DES USAGERS

Ce qui existe déjà



- ✓ Un CVS fonctionnel
- ✓ Des moyens de recueil : enquêtes, fiches de communication, adresse mail
cvs@lesligerienヌes.fr
- ✓ Les réunions annuelles des résidents et des familles

Votre expérience, vos attentes en tant qu'habitant ou proche :

- ➔ Éviter le terme « usager » : les familles ne s'y identifient pas, comprennent « résident ».
- ➔ L'adresse mail du CVS est très peu utilisée, les représentants et leur rôle peu connus malgré la plaquette, les présentations aux réunions des familles et les encarts dans *Le Petit Ligérien*. Message à faire passer « Nous avons besoin de vous, familles ».
- ➔ Peu de participation aux réunions des familles : comment les inciter à venir ? Association à un temps convivial (repas des familles réinstauré en 2026) ? Revoir l'intitulé (objet) du mail, trop vague.
- ➔ Communiquer davantage sur les moyens d'expression individuels et collectifs.

INFORMATION - COMMUNICATION

Ce qui existe déjà



- ✓ Le site Internet, les réseaux sociaux
- ✓ Les affichages
- ✓ Les mailings
- ✓ Les réunions annuelles des résidents et des familles
- ✓ La possibilité d'échanger avec les équipes et l'encadrement
- ✓ Le Petit Ligérien

Votre expérience, vos attentes en tant qu'habitant ou proche :

- ➔ Accueillir les familles, pas seulement le résident : livret d'accueil dédié aux familles précisant tous les moyens de communication et d'expression existants.
- ➔ Instaurer plus de temps conviviaux avec les proches : galettes des rois ?
- ➔ Le compte Facebook est méconnu et/ou choix de ne pas y aller.
- ➔ Trop peu d'échanges formels avec des représentants de l'équipe : instaurer des rencontres annuelles pour faire un bilan, semblables à celle réalisée peu après l'entrée ?
- ➔ Rendre le planning des animations accessible pour tous les sites (affichage + Internet).

LES DROITS & LIBERTÉS DU RÉSIDENT

Accès à l'information

Respect des liens familiaux

Citoyenneté

Protection, sécurité

Prévention et soutien

Autonomie

Non discrimination

Libre choix

Accompagnement adapté

Clarté de l'information

Liberté d'aller et venir

Domicile

Confidentialité

Accessibilité

Dignité

Intimité

Croyances

Votre expérience, vos attentes en tant qu'habitant ou proche :

- Le domicile : respecté par les professionnels, mais les intrusions d'autres résidents sont vécues comme des agressions. Pour la plupart leur dernier lieu de vie : importance de pouvoir le personnaliser, y avoir des repères.
- Invitation aux visiteurs à être attentifs lors de leur sortie de l'établissement : des téléphones ont été installés près des entrées, mais pas assez visibles.

VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Objectifs proposés par les professionnels

- Encourager la participation des proches.
- Développer la participation des bénévoles.
- Développer les partenariats et activités favorisant les contacts avec l'extérieur.
- Développer les ressources et activités permettant de faire entrer la culture dans les résidences.
- Institutionnaliser la rédaction d'un bilan mensuel des animations à destination des usagers.
- Favoriser le travail en commun entre les animateurs.
- Développer les activités individualisées.
- Favoriser les activités de vie quotidienne ou stimulation cognitive en UPAD.
- Faciliter les rencontres de résidents entre les différents secteurs EHPAD/UPAD.
- Intégrer les soignants à la réalisation d'activités occupationnelles et/ou thérapeutiques.

Votre expérience, vos attentes en tant qu'habitant ou proche

- L'animation est très importante pour les résidents : mieux communiquer les plannings.
- Avoir un animateur remplaçant ? Pèse à 100 % sur le prix de journée.
- Sorties extérieures et culturelles : nécessité de trouver plus de bénévoles (1 pour 1 si personne en fauteuil). Utiliser Intramuros pour les appels.
- Projet « PIANO » : réflexion possible sur la création de tiers-lieu. Comment donner plus de vie aux espaces existants ? Réfléchir à l'occupation de ces lieux.

ACCOMPAGNEMENT - SOINS

Objectifs proposés par les professionnels

- ➔ Améliorer l'accueil du résident et de ses proches lors de l'entrée.
- ➔ Respecter la singularité de chaque résident = rythme de vie, croyances, adaptation de l'accompagnement aux capacités...
- ➔ Renforcer la place des référents soignants dans l'information transmise aux familles et proches aidants.
- ➔ Améliorer la transmission des informations concernant l'accompagnement des résidents à leurs proches.
- ➔ Fidéliser les professionnels.
- ➔ Objectifs Humanitude...

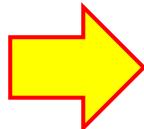
Votre expérience, vos attentes en tant qu'habitant ou proche :

Suggestions d'un représentant hors groupe de réflexion déjà abordées en début de séance :

- ➔ Dispositif d'alarme à l'étage (MTJ) : médaillons en place à Champtocé, peu concluant car beaucoup de pertes.
- ➔ Interventions d'une sage-femme.

Pas de propositions complémentaires du groupe de réflexion.

CALENDRIER DU PROJET



30 octobre	Groupe de réflexion émanant du CVS : ➡ Sens derrière les valeurs pour les usagers ➡ Réflexion et proposition d'objectifs
6 novembre	Réunion plénière du CVS : Avis sur les objectifs proposés par le groupe de travail du 30/10/2025
Déc / Janvier	Formalisation dans le PE 2026-2030
13 février	Présentation en réunion plénière du CVS
1^{er} trim. 2026	Soumission du PE 2026-2030 à l'ensemble des instances
2^e trim. 2026	Communication élargie sur le nouveau PE



Le plan de prévention de la maltraitance

BIENTRAITANCE - MALTRAITANCE

Référentiel HAS : L'ESSMS définit et déploie une stratégie en matière de bientraitance et en partage une définition commune avec tous les acteurs.

Décret CVS 25/04/22 : le CVS doit être consulté pour l'élaboration et la révision du Projet d'Établissement, en particulier sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance.

25/05/23 : Groupe de travail CVS / CoPil Humanitude

LES QUESTIONS POSÉES AU GROUPE DE TRAVAIL

- Comment définissons-nous la bientraitance aux *Ligériennes* ?
- Quels moyens de promotion mettons-nous en œuvre ?
- Quels autres moyens de promotion pourrions-nous mettre en œuvre ?
- Quels sont les risques de maltraitance aux *Ligériennes* ?
- Quels moyens mettons-nous en œuvre pour prévenir ces risques ?
- Quels autres moyens de prévention pourrions-nous mettre en œuvre ?

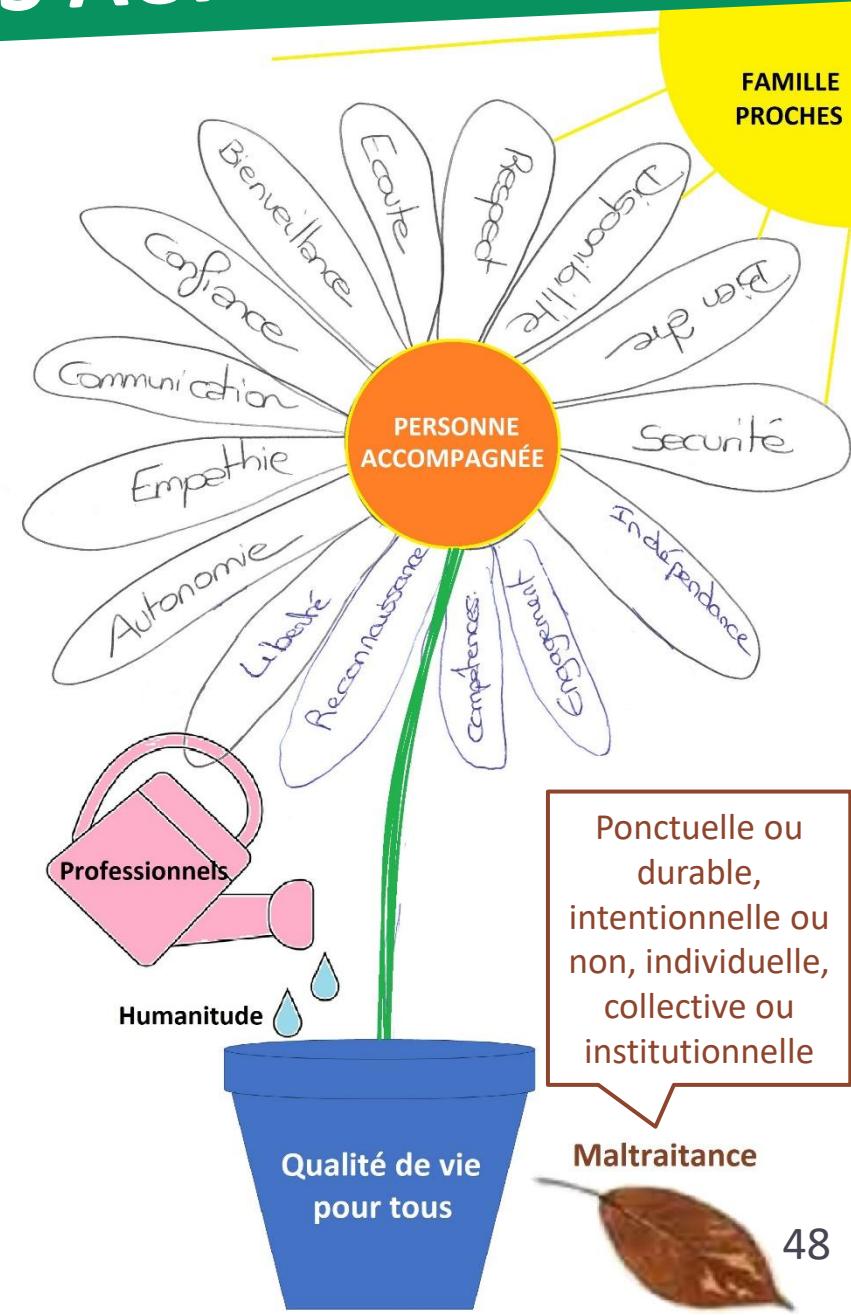
DÉFINITIONS ADOPTÉES AUX LIGÉRIENNES

La Bientraitance - HAS, 2022

« Culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'usager en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance. »

La Maltraitance - Loi du 07/02/22

« Il y a maltraitance d'une personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux et/ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. »



ACTIONS À POURSUIVRE OU METTRE EN ŒUVRE

Ce qui existe déjà :

- ➔ Qualification et formation des personnels
- ➔ Doublure des nouveaux agents
- ➔ Philosophie Humanitude
- ➔ Actions en faveur du bien-être au travail
- ➔ Référent soignant du résident
- ➔ « PAP »
- ➔ Recueil des satisfactions et insatisfactions (réclamations, enquêtes, CVS...)
- ➔ Journal des usagers
- ➔ Plannings d'animation...

Ce qu'il faut développer ou mettre en place :

- ➔ Harmoniser l'accueil des résidents
- ➔ Visites de préadmissions
- ➔ Sessions d'accueil, mini-formations et tutorat pour les nouveaux agents
- ➔ Réévaluation des PAP, identification et rôle du référent soignant
- ➔ Augmentation de la présence des usagers aux commissions
- ➔ Renforcement de la communication aux familles
- ➔ Sensibilisations auprès des résidents...

Avis du CVS sur le plan de prévention de la maltraitance ?

Projet « PIANO » : Proposition d'un représentant des familles d'*Art&Loire*

Projet d'Établissement 2026-2030

Proposition personnelle : **VIE SOCIALE ET CULTURELLE / Objectifs proposés par un représentant des familles**

- Élaborer un projet tripartite (*Direction + Personnel soignant + Familles*)
- Impliquer davantage les familles dans l'accueil de tous les EHPAD et en particulier le week-end ou au cœur de l'après-midi
- Redynamiser des lieux délaissés ou peu utilisés
- Créer un espace de convivialité plus spacieux que certains couloirs (*ex : à Jean Gabin*)
- Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants en concevant un Post UPAD expérimental et reproductible qu'on pourrait dénommer le **PIANO** ou Pôle d'Intégration et d'Animation des Nouveaux Occupants
- S'assurer de la faisabilité du projet et faire établir un devis par l'architecte de l'EHPAD qui connaît bien le terrain et n'aura donc pas besoin de refaire des études approfondies du site concerné
- Financer le projet sans avoir recours à un prêt bancaire et ne pas commencer les travaux avant d'être sûr de pouvoir les payer
- Créer une Association Reconnue d'Utilité Publique (ARUP)

Pôle d'Intégration et d'Animation des Nouveaux Occupants



Pôle d'Intégration et d'Animation des Nouveaux Occupants

Historique De Papilles & Papote



Eté 2024
Choix du nom
Papilles et Papote

Octobre 2024
Pose premier rondin

7 mars 2025 à 14h30
Premier conseil
d'administration

16 mai 2025
INAUGURATION

31 octobre 2025
Fermeture annuelle du
bistrot



2022
Groupe de travail,
démission appels à projets

Novembre 2022
1^{er} Financement
CISA accorde

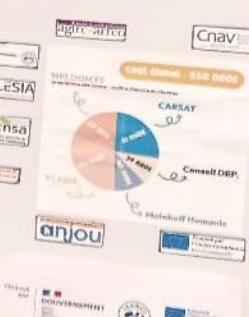
20 mai 2023
Réunion publique
Ouverture du projet à de
nouveaux acteurs

Septembre 2024
Début des travaux

24 février 2025
Réunion d'information
Création de l'association

1^{er} avril 2025
Ouverture du Bistrot

24 mai 2025
Fête au village



Publication des résultats de l'Évaluation HAS

ÉVALUATION HAS 2024 : QUELQUES RAPPELS

- Instaurée par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Obligation pour tout ESSMS de faire évaluer tous les 5 ans la qualité du service rendu et des soins prodigués aux personnes qu'il accompagne
- Référentiel unique par la Haute Autorité en Santé (HAS) depuis 2023, centrée autour du résident
- **Réalisée en mars 2024 aux *Ligériennes*** : des évaluateurs extérieurs à la structure ont rencontré des résidents, des professionnels, l'équipe de direction, des membres du CVS

NOS POINTS FORTS :

- 👍 Culture de la bientraitance et respect de la personne
- 👍 Ouverture vers la cité
- 👍 PAP objectivés et maitrisés
- 👍 Dynamisme et entente de l'équipe
- 👍 Gouvernance équilibrée



NOS AXES DE PROGRÈS :

- :(Désinfection des locaux DASRI
- :(Confidentialité du CVS
- :(Absence d'exercice de simulation plan bleu



PUBLICATION DES RÉSULTATS

Article D312-200-1 du CASF (décret n° 2024-1138 du 04/12/24) :

- Publication des résultats des évaluations réalisées avec échelle de qualité et fiche synthétique sur le site Internet de la HAS Qualiscope (réalisé le 16/09/25)
- Affichage accessible dans l'établissement de la fiche synthétique *(réalisé en sept/oct. aux entrées des résidences + site Internet)*
- Le rapport d'évaluation intégral peut être consulté par l'usager sur demande faite au directeur *(modalités d'accès à ajouter au règlement de fonctionnement)*



Démarche qualité avancée
Score de 4/4 à au moins 17 critères impératifs sur 18 **ET** moyenne pondérée > 80/100



Démarche qualité structurée

ÉVALUATION HAS : CRITÈRES IMPÉRATIFS

Site	Critère	Note	Justification par l'évaluateur	Actions correctives
Art&Loire	3.6.2. Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament.	3	Non connaissance de la règle des 5B.	Intégrer la règle des 5B au protocole d'administration des médicaments et dans les sensibilisations périodiques aux erreurs médicamenteuses.
Les Hauts du Château	2.2.1. Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne.	2	Quelques contentions sur une longue durée où la notion d'alternative reste en suspens.	Discuter en réunions plurielles les alternatives aux contentions et tracer les conclusions et essais réalisés.
Les Hauts du Château Le Havre Ligérien	3.12.3. Les professionnels analysent en équipe les plaintes et les réclamations.	2	Pas d'analyse en équipe.	Échanger en transmissions hebdomadaires sur les réclamations.
Le Havre Ligérien	3.13.3. Les professionnels déclarent et analysent en équipe les EI.	2	Pas d'analyse en équipe.	Échanger en transmissions hebdomadaires sur les EI déclarés sur le site.

Le suivi des réclamations



SUIVI DES RÉCLAMATIONS 2025

10 nouvelles
réclamations

transmises entre
le 25/06 et le
05/11/25

Soit 32
réclamations
transmises en
2025

2 orales, 7 mails/courriers,
4 fiches de communication¹

Toutes émises
par un proche

7 réponses écrites
(2 postales,
5 électroniques)

3 entrevues
(avec le plaignant
ou le résident)

Délais de réponse
0 à > 31 jours
Moy. : **env. 5 jrs²**

¹ Plusieurs réclamations sont doublées (orale puis écrite, fiche + mail)

² Hors réclamations en attente

5 orales, 18 mails/courriers,
15 fiches de communication¹

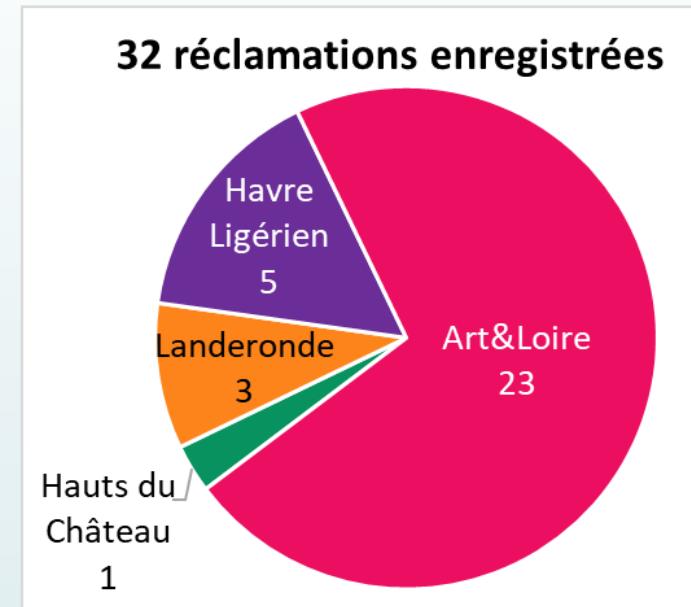
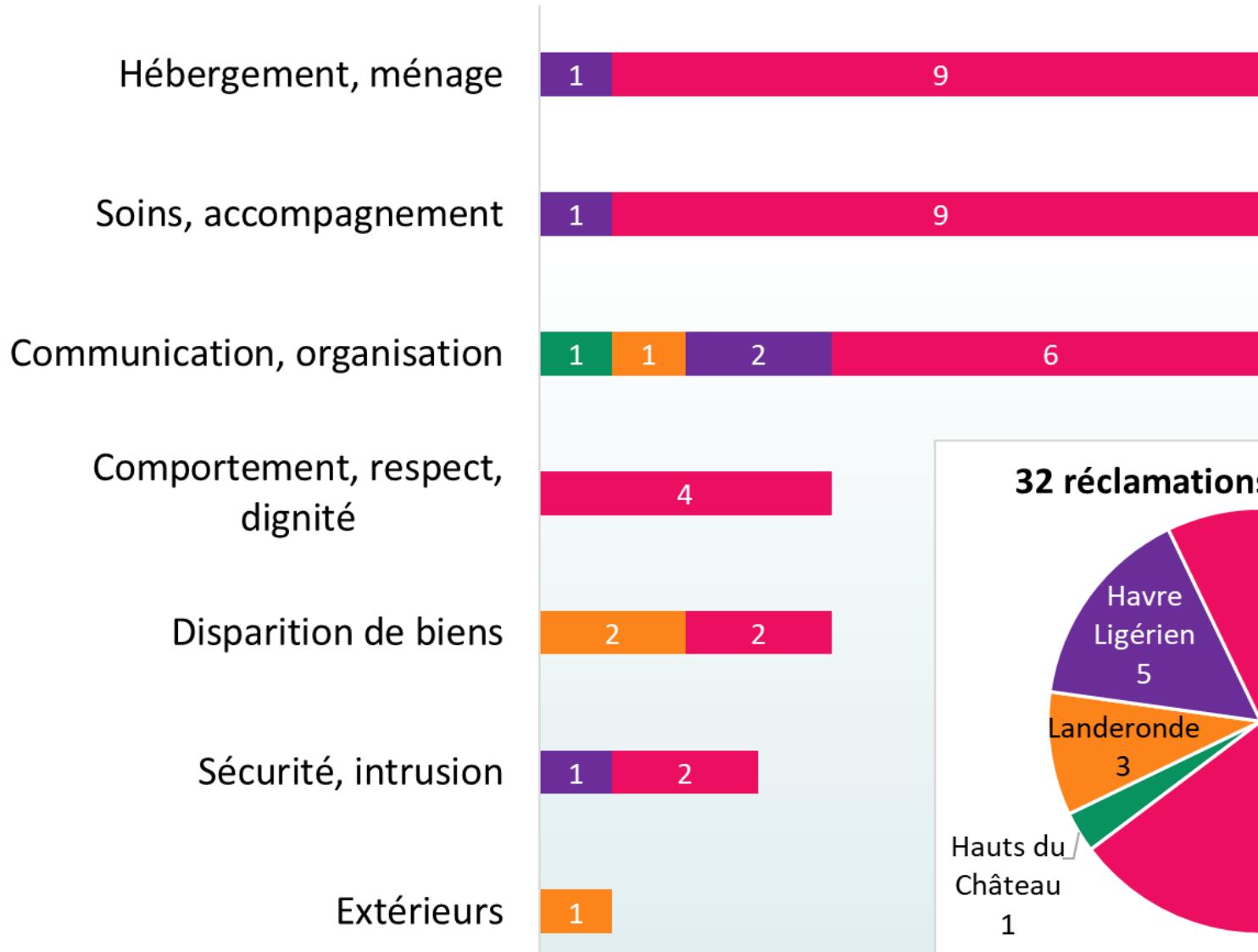
1 émise par un résident
31 émises par un proche

21 réponses écrites
(4 postales,
17 électroniques)

13 entretiens
(13 entrevues,
0 téléphonique)

Délais de réponse
0 à 79 jours
Moyenne : **9,8 jrs²**

THÈMES DES RÉCLAMATIONS ENREGISTRÉES EN 2025



Expérimentation d'une organisation en 12 heures à l'EHPAD de Montjean/Loire



CONTEXTE ET CHRONOLOGIE

Automne
2024

→ Souhait remonté par une partie de l'équipe d'engager une réflexion sur une organisation de travail en 12h00

Novembre
2024

→ Ébauche d'une première trame de planning en 12 heures

Décembre
2024

→ Avis des professionnels sollicité par la cadre de santé
→ Rencontre de la directrice et de l'IDEC de l'EHPAD de La Pommeraye

Janvier
2025

→ Rencontre du directeur et de la cadre de santé de l'EHPAD de Vern d'Anjou

ORGANISATION EN PLACE DEPUIS LE 06/10/25

UPAD



6 personnes physiques à l'UPAD, travail à 2 par jour en 12 heures, 1 week-end sur 3

EHPAD



15 personnes physiques, 5 par jour en 11 heures, 1 week-end sur 3
Passage d'une personne de jour en nuit

HOTELLERIE



3 personnes en 11 heures, 1 week-end sur 3
1 personne physique en 7 heures 15 min, sans week-end travaillé, exclusivement sur du ménage sauf remplacement

NUIT



2 personnes physiques en 12 heures par nuit

ÉVALUATION DU DISPOSITIF

+ 3 mois



Janvier 2026 : Recueil avis des professionnels, résidents et familles par le biais d'un questionnaire

+ 6 mois



Avril 2026

+ 9 mois



Juillet 2026

+ 12 mois



Novembre 2026

Si plus de 50 % des professionnels ne sont plus favorables à cette organisation, l'organisation préexistante en 7 h 15 sera rétablie.

PREMIERS RETOURS DES RÉSIDENTS ET PERSONNELS

Rencontre de préparation au CVS des résidents :

- Il n'y a pas de remarque négative quant à ce changement, certains résidents ne s'en seraient pas aperçus s'il n'en avait pas été aperçus.
- Les plus impactés sont ceux qui se lèvent tôt, car désormais, la journée est décalée d' 1/4 H voir ½ H (repas).
- Il est apprécié d'avoir une continuité de la journée avec les mêmes soignants.
- Les résidents pourront bénéficier d'activité durant le week-end, du temps a été aménagé l'après-midi à cet effet. Nous rappelons tout de même que cela n'est pas donné à tout le monde d'être à l'aise pour proposer des activités.

Premiers retours des personnels :

Maryline FALCONNIER, représentante suppléante des personnels

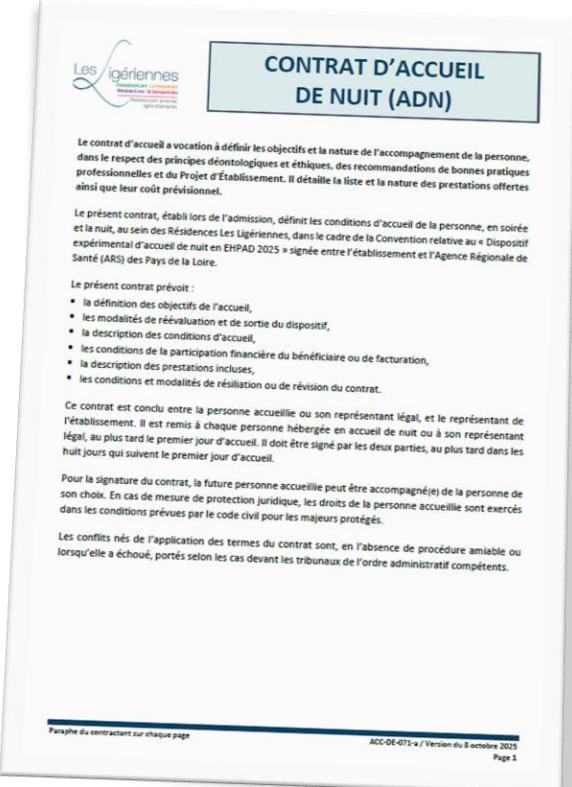
Ouverture expérimentale d'un accueil de nuit



EXPÉRIMENTATION D'UN ACCUEIL DE NUIT

ADN – Résidence *Art&Loire* :

- **1 lit + participation au PASA Équinoxe**
- Personne 60 ans et + vivant à domicile
Perte d'autonomie et/ou troubles cognitifs légers à modérés
Nécessitant une sécurisation la nuit
- **Objectifs :** Prévenir l'épuisement des aidants, l'isolement, les hospitalisations évitables...
Retarder l'entrée en institution, apporter une réponse à des besoins de la personne
Évaluer l'intérêt d'un accueil séquentiel de nuit
- Limité à 30 nuitées par an / personne
- Reste à charge de 0 € : **financement total par l'ARS**
- **Contrat d'accueil spécifique**, règlement de fonctionnement commun aux autres accueils



Avis des membres du CVS sur le contrat transmis le 23/10/25 ?

Travaux et aménagements

- ➔ *Informations sur les travaux en cours et à venir*
- ➔ *Projet d'aménagement extérieur à La Possonnière*

INFORMATIONS TRAVAUX

Résidence

Les Hauts du Château

- Remplacement de la GTC (fin 2025/début 2026) : 37 225,80 €
- Étude en vue de l'optimisation des installations solaires (production d'eau chaude) et du remplacement des ballons d'eau chaude (travaux 20.. ? suivant budget)
- Suppression de la borne d'accueil
- Réfection des places de stationnement rue du Tire-Jarrets : 6 893,28 €.

Résidence *Art&Loire*

- Depuis juin fonctionnement sur le réseau de chaleur de la chaudière bois installée sur le site de l'ancienne unité de méthanisation : objectif retrait de chaudière gaz de l'EHPAD (2027)
- Reprise des peintures sur l'ensemble des huisseries des portes des extensions
- Levées de réserves de fin de chantier et de garantie toujours en cours sur le chantier des extensions.

INFORMATIONS TRAVAUX

Résidence *Le Havre Ligérien*

- Étude en cours pour la remise en service des installations solaires (production d'eau chaude) suivant le montant des travaux : remise en service en 2026 ou abandon des installations
- Réaménagement du patio de l'UPAD et suppression du bassin extérieur à l'arrière du hall d'entrée
- Remplacement des éclairages par des éclairage LED des circulations et espaces communs.

Résidence *Landeronde*

- Installation de support de télévision et télévision dans toutes les chambres.
- Aménagement paysager de l'arrière du bâtiment (coté RDJ) Etudes et Travaux réalisé par des apprentis du Lycée du Fresne
- Réaménagement de la salle de soins (plans à retravailler).

Sur tous les sites

- Installations de supports vélos et trottinettes.

AMÉNAGEMENT DES EXTÉRIEURS DE LA POSSONNIÈRE

- Projet collaboratif avec le lycée agricole « Le Fresne » à St Gemmes/Loire
- 1^{re} réunion à l'EHPAD le 02/09 : prise de mesures, attentes
- 04/11 : présentation des plans
- Choix à faire dans la quinzaine
- Travaux prévus les 28, 29 et 30 janvier 2026



EXTÉRIEURS DE LA POSSONNIÈRE



Informations et questions diverses

FORMATION À L'ATTENTION DES CVS



2 rencontres
inter-établissements dans le département

Module 1 – Jeudi 27 novembre

Comprendre le cadre réglementaire et le rôle du CVS pour mieux s'y engager.

Module 2 – Jeudi 11 décembre

Mobiliser autour du CVS, recueillir la parole, animer et communiquer.

Horaires : 14 h à 17 h pour chaque module

Lieu : Résidence La Perrière, 9 rue Chambretault
49610 Les Garennes sur Loire

Inscription effective
de M. Xavier DOINEAU

CALENDRIER DES RENCONTRES 2026

CVS

Réunion plénière

CVS

Réunion plénière

CVS

Réunion plénière

CVS

Réunion plénière

**Jeudi 12
FÉVRIER**
à 10 h

**Jeudi 30
AVRIL**
à 10 h

**Jeudi 25
JUIN**
à 10 h

**Jeudi 22
OCTOBRE**
à 10 h

Site de Saint Georges sur Loire pour toutes les séances du CVS

Réunions de préparation des représentants des familles :

Conservation du jeudi précédent la séance du CVS ? Horaire souhaité ?

En alternance sur les sites - Prochain lieu : La Possonnière

Merci à toutes et tous
pour votre attention.